

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 novembre 2023 A 19H00

PRESENTS : M. IMBERT, Mme CARTRON, M. FERRER, Mmes VACQUE, LAGUE, MM. CLAVAUD, DI PALMA, FORGUES, THIOLON.

**POUVOIRS : M. DUREAU à Mme CARTRON
Mme GALINOU à M. FERRER
Mme CASTERA à M. DI PALMA**

ABSENT : M. LARONDE

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme LAGUE

CONVOCACTION du 06.11.2023

ORDRE DU JOUR :

Présentation de l'ONF,
Renouvellement de l'emploi temporaire,
Convention « Intérim Territorial 47 » avec le CDG 47,
Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024,
Renouvellement convention ADS (droit aux sols) avec VGA,
Nouvelle convention GEPU (eaux pluviales) avec VGA,
Energies renouvelables/audits énergétiques,
Enquête TEOMI,
Travaux en cours,
Questions diverses.

1. Présentation de l'ONF.

Monsieur Christophe TORRES, Chef de projet aménagement du service foncier de l'ONF de Mont-de-Marsan et Monsieur René SEGER, responsable ONF de notre secteur ont présenté le projet d'aménagement de la forêt communale de Caumont-sur-Garonne.

2. Renouvellement de l'emploi temporaire.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération en date du 17 mars 2023 un poste d'agent administratif et un poste d'agent technique pour accroissement temporaire d'activités ont été créés afin de pallier l'absence pour mise en disponibilité de l'agent de l'agent titulaire. Afin de préparer l'année 2024 il y a lieu de renouveler ces 2 postes jusqu'au 28 février 2025.

3. Convention « Intérim Territorial 47 » avec le CDG 47.

Monsieur le Maire expose la nouvelle convention « Intérim Territorial 47 » proposée par le CDG 47. Elle remplace la convention avec le SPET et propose un service de remplacement temporaire pour congés de maladie, payés, etc... par du personnel préalablement formé aux emplois territoriaux. Le fonctionnement s'apparente à un fonctionnement d'agence d'intérim. L'adhésion est facultative et sans frais. Les élus acceptent à l'unanimité la convention « Intérim Territorial 47 ».

4. Organisation du temps scolaire pour la rentrée 2024.

L'éducation nationale nous informe qu'il y a lieu de renouveler la dérogation pour la semaine à 4 jours. Le Conseil d'Ecole dans sa réunion du 07 novembre 2023 a émis un avis favorable au calendrier dérogatoire. Les élus votent pour le maintien de la semaine à 4 jours comme suit : les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12 h et de 13h30 à 16h30.

5. Renouvellement convention ADS (droit au sol) avec VGA.

Monsieur le Maire informe les élus que la convention pour l'instruction des demandes relatives à l'occupation des sols arrive à terme le 03 décembre 2023. Les missions restent les mêmes ainsi que les modalités financières, il y a donc lieu de procéder à son renouvellement. Les élus acceptent à l'unanimité.

6. Nouvelle convention GEPU (eaux pluviales) avec VGA.

Monsieur le Maire expose aux élus la proposition de VGA relative à la convention de délégation de compétence de Gestion des Eaux Pluviales et demande aux élus de se positionner sur le montant à y intégrer pour 2024.

Les élus adoptent la convention et décident d'y inclure un montant de **100 €** en fonctionnement pour l'année 2024.

7. Energies renouvelables / audits énergétiques.

Monsieur Pascal FERRER fait la synthèse de sa participation aux rencontres apprenantes de VGA sur les énergies renouvelables et les audits énergétiques. Il propose la création d'un groupe de réflexion au sein des élus ainsi qu'un rapprochement auprès de TE47.

8. Enquête TEOMI.

Les ambassadrices du tri enquêtent sur notre commune. 2 permanences ont eu lieu à la Mairie les 06 et 14 novembre 2023.

Des questions se posent quant à la nouvelle gestion des déchets, notamment au niveau des bacs de compostage. Une formation sera demandée à Monsieur POTIER.

9. Travaux en cours.

Monsieur le Maire expose aux élus la proposition qu'il a eu pour la mise en place d'une machine à pain. Au vu des éléments apportés, les élus émettent un avis défavorable.

Compte-rendu de commission :

Madame Claudine VACQUE présente le compte-rendu du Conseil d'école du 07 novembre 2024. Les effectifs sont les suivants : 16 en petite section ; 17 en moyenne section ; 16 en grande section et 17 en CP soit 66 enfants.

La séance est levée à 22 heures 20.

La secrétaire de Séance
Nathalie LAGUE

Le Maire
Pierre IMBERT